

Siège Social : 36000 Châteauroux
Adresse : 2 Place des Cigarières
Date de convocation : 4 mai 2026

Extrait des Délibérations du Conseil Syndical

Réunion du Mercredi 20 Mai 2026

L'an deux mil vingt six

Le 20 mai,

Le Conseil Syndical du Syndicat Départemental d'Énergies de L'Indre dûment convoqué, s'est réuni à 10h00 en session ordinaire, au SDEI, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis Camus Président.

Secrétaire de séance : M. Claude VIDAL

Nombre de membres en exercice : 49

Votes exprimés : Pour : 41/ Contre : 0 / Abstention : 0

Étaient présents (40)

BLANC Gilbert, BOQUET Antoine, BRUNEAU Laurent, BRUNET Michel, CAILLAUD Stéphane, CAMUS Jean-Louis, CHALMAIN Eric, CHAMBONNEAU Delphine, CHAUSSEMY Guillaume, CHAUVEAU Thierry, COTINAT Philippe, CRON Yves, DARINOT Alexandra, DELORT Stéphane, DELYS Dominique, DESIRE Serge, DUBREUIL Karine, EMERY Franck, FERRET Christophe, GABILLON Dominique, GIMENEZ Fabrice, GOURLAY Philippe, GREGOIRE Thierry, HIVERNAT Florent (suppléant de M. Millan Vincent), HURBAIN Luc, IMBERT Tony, LAFONT-MOREAU Pierre, LEMAIGRE Patrick, MABON Annick, METIVIER Philippe, MILLIN Yohan, PALLEAU Bruno, PICOUT Laurent, POINTIERE Michaël, RICHAIR Jean-Louis, ROBIN Serge, ROBIN Guy, VERRIER Eric, VIDAL Claude, VOITIER Brigitte.

Étaient absents (7)

BOUE Gaëtan, CHAUVAT Jean-Marc, LEGER François, LION Michel, MERLEN Régis, PASCAUD Jean-Pierre, VIAUD Philippe.

Était excusé et a donné pouvoir (1)

AVEROUS Gil a donné pouvoir à IMBERT Tony.

Était excusé (1)

ELBAZ Xavier.

Objet : Approbation d'affectation du résultat budget annexe IRVE

Après avoir entendu et pris acte de la présentation du compte administratif de l'exercice 2025,
Statuant sur l'affectation du résultat dudit exercice,
Constate les résultats de clôture de la section d'exploitation du budget, qui s'établissent comme suit :

INVESTISSEMENT

RESULTAT EXECUTION	-39 717,58 €
RESULTAT REPORTE ANTERIEUR	411 588,05 €
OO1 RESULTAT DE CLOTURE	371 870,47 €
RESTE A REALISER	
DEPENSES	-166 344,35 €
RECETTES	0,00 €
TOTAL	-166 344,35 €
EXCEDENT INVESTISSEMENT	205 526,12 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	116 495,01 €

AFFECTATION

INVESTISSEMENT REPORTE 1068	0,00 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE 002	116 495,01 €
TOTALAFFECTE	116 495,01 €

Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide à l'unanimité :

Article 1er : D'approuver l'affectation du résultat comme présentée ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Le Président,


Jean-Louis CAMUS


Secrétaire de Séance :


Claude VIDAL